



*À service
des peuples
et des nations*

Programme des Nations Unies pour le développement

Projet

**APPUI A LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU
SEIN DES POPULATIONS TCHADIENNES**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE OPERATIONNEL



PNUD TCHAD

Boîte Postale 906 N'Djaména (Tchad), Villas
des Hôtes - Farcha, Rond - Point de la
Francophonie

Site web: www.td.undp.org
Mail: registry.td@undp.org
Tel: +235 22 51 86 27
22 51 93 30
22 51 77 19



Front cover : Membres du comité technique opérationnel du projet. Salle de réunion du PNUD. Crédit photo: UNDP/Bakary Shighata Coulibaly

N'Djaména, le 09 Février 2017

I. Introduction de la réunion du CTO

A été tenue le 09 Février 2017, dans la salle de réunion du PNUD-Tchad, la réunion du CTO (comité technique opérationnel), co-présidée par Mr Massera Djimadoum (Secrétaire Général du Ministère de la sécurité publique et de l'immigration), représentant Monsieur le Ministre de tutelle et de Monsieur Rudasingwa Laurent, Conseiller au programme au PNUD-Tchad, représentant la Directrice pays du PNUD-Tchad.

Dans son mot introductif, Mr. Laurent R. a remercié les participants pour leur présence à cette réunion, avant de s'excuser au nom de la Directrice qui a eu un empêchement de dernière minute. Il a ensuite présenté l'agenda de la réunion.

1. Tour de table pour la présentation des participants ;
2. Présentation des présidents de la séance ;
3. Désignation d'un secrétaire de séance ;
4. Présentation de l'agenda.

Certains participants ont déploré le retard dans la transmission des documents-supports, ce qui ne leur a pas permis d'avoir suffisamment de temps pour leur examen. Cependant, après avoir présenté des excuses aux participants pour le manque de célérité dans la distribution des courriers d'invitation et documents supports, la parole a été donnée au coordinateur du projet pour procéder à la présentation des documents du projet.

II. Déroulement de la réunion

II.1 Présentation des documents du projet

Les documents du projet ont été présentés par *Ramillo Rudaragi*, Coordinateur du Projet. Sa présentation a porté sur les points suivants :

- Exposé des motifs de révision des documents du projet ;
- Présentation du projet initial et des nouvelles orientations ;
- Les nouvelles orientations du projet.

II.1.1 Exposé des motifs de révision des documents du projet

Le présentateur a signifié que trois raisons principales expliquent les modifications apportées aux documents du projet :

- En premier lieu, l'équipe projet a mené une mission de faisabilité dans la région du Lac. Ce qui a permis de collecter les opinions des leaders communautaires sur le phénomène de la radicalisation. Il en résulte de ces échanges qu'un accent particulier devrait être porté sur l'implication des Imams, des Institutions Religieuses et des Enseignants des Ecoles Coraniques dans la lutte contre la radicalisation au niveau communautaire.
- Le processus d'élaboration du nouveau programme Pays (2017-2021) a motivé la reformulation et l'alignement du Cadre des Résultats à la Matrice des Résultats du Nouveau Programme du PNUD au Tchad. Cet alignement a également permis l'alignement du projet et ses indicateurs au Plan Stratégique du PNUD au niveau mondial ainsi qu'au Plan Quinquennal 2017 – 2021 et à la Vision 2030 de la République du Tchad.

- Enfin, le Bureau Pays du PNUD a obtenu un financement additionnel pour étendre l'aspect programmatique et géographique du projet. Avec ledit financement, le projet pourra intervenir dans la région du Logone Orientale et cette intervention sera accompagnée par un engagement solide de la société civile dans des activités de prévention et de lutte contre la radicalisation. Ceci permettra de renforcer le partenariat entre la société civile, les autorités locales, et les acteurs communautaires dans la sensibilisation, la prévention et la prise en compte de la question de la radicalisation au sein des structures de gouvernance communautaires.

II.1.2 Présentation du projet initial et des nouvelles orientations

Le coordinateur du Projet a fait une présentation détaillée du projet initial et des nouvelles orientations. L'essentiel de sa présentation se résume en ces points :

II.1.2.1 Les nouvelles orientations

Le projet révisé prendra en compte l'approche « humanitaire-développement » pendant que l'ancien se limitait qu'à la simple prévention. La résilience communautaire fait partie d'un des axes du nouveau projet, à travers diverses activités en faveur de toutes les couches sociales, y compris les réfugiés/déplacés/retournés/ personnes en situation de reddition.

II.1.2.2 Les nouvelles activités

Les nouvelles activités impliquent : la réhabilitation d'infrastructures communautaires, l'appui aux initiatives communautaires locales, l'amélioration de la gouvernance locale, la communication non violente, la prévention et la gestion positive des conflits, la citoyenneté et la promotion de la paix, la tolérance, les droits humains, la cohésion sociale et le respect des diversités.

II.1.2.3 Les nouveaux bénéficiaires et populations cibles

Les nouvelles cibles et les nouveaux bénéficiaires directs sont les suivants :

1. Les leaders religieux ;
2. Les déplacés/retournés/refugiés/personnes en situation de reddition ;
3. Les populations hôtes ;
4. Les acteurs des médias.

II.1.2.4 Les partenariats

- Au niveau local

Le projet s'appuiera sur les organisations locales pour la mise en œuvre des activités en faveur des populations.

- Partenariat SNU et Associations à base communautaire

Des partenariats stratégiques sont envisagés avec les institutions suivantes : (UNDOC, UNICEF, UNHCR, OCHA, OIM, les Organisations internationales et ONG locales).

PRESENTATION DES PRINCIPALES MODIFICATIONS APORTEES AUX PRODUITS ET ACTIVITES DU PROJET

Projet initial		Projet révisé	
Produits	Activités	Produits	Activités
<p>Le cadre juridique et institutionnel de lutte contre le terrorisme est renforcé</p>	<p>Le projet soutiendra l'élaboration des textes de lois et la formation intensive des différents acteurs dont 1/3 de femmes (magistrats – agents de sécurité et policiers – les autorités administratives et religieuses, les médias, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance et les compétences nécessaires pour appliquer les textes juridiques. En outre, le projet appuiera le plaidoyer auprès des institutions gouvernementales de haut niveau pour encourager la ratification de la Convention internationale pour la répression du terrorisme.</p>	<p>Le Cadre légal et Institutionnel de Lutte contre le Terrorisme est Efficace et intègre les Principes Fondamentaux des Droits de l'Homme</p>	<p>NB : les activités n'ont pas changé. Le projet soutiendra l'élaboration des textes de lois et la formation intensive des différents acteurs dont 1/3 de femmes (magistrats – agents de sécurité et policiers – les autorités administratives et religieuses, les médias, etc.) afin qu'ils aient une meilleure connaissance et les compétences nécessaires pour appliquer les textes juridiques. En outre, le projet appuiera le plaidoyer auprès des institutions gouvernementales de haut niveau pour encourager la ratification de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme.</p>
<p>Les populations, les jeunes filles et garçons en particulier sensibilisés sur la radicalisation</p>	<p>Ce volet sera consacré à la conduite d' une série d'actions à l'endroit des jeunes filles et garçons et des familles visant des changements de comportements ou d'attitudes violentes, à l'école (avec les élèves et les enseignants) et en famille à travers la mise en place des réseaux locaux. Il s'agira de conduire une politique de sensibilisation, de tolérance et de respect des autres communautés qu'il faut mettre en œuvre en relation avec les organisations de la société civile, les médias, les enseignants, les parents d'élèves, etc.</p>	<p>Les Institutions Religieuses et la Société Civile participent efficacement à la Résilience Communautaire face aux Conflits, à la Radicalisation et à l'Extrémisme Violent</p>	<p>Il a été ajouté entre autres, l'engagement des institutions religieuses dans la lutte et la prévention de la radicalisation. Parmi les activités, figure aussi l'aspect de la prise en compte des questions de la radicalisation et l'extrémisme violent dans la gouvernance locale ainsi que l'implication de la société civile dans la gestion positive des crises humanitaires et dans la prévention des violences extrémistes et terroristes.</p>
<p>La réduction de la vulnérabilité des jeunes filles et garçons par l'amélioration de l'accès à l'emploi</p>	<p>La promotion d'opportunités économiques et d'emplois pour les jeunes filles et garçons est un élément clé du projet. En partenariat avec les institutions de formations locales, le projet fournira un encadrement aux jeunes filles et garçons individuellement ou regroupés en associations. Il se fera sous différentes formes à savoir ; (i) la formation professionnelle à l'entrepreneuriat et aux métiers ; (ii) l'accompagnement et le financement de l'entrepreneuriat (y compris dans ses formes coopératives). Les critères de sélection/identification des jeunes bénéficiaires tiendront compte du contexte de vulnérabilité propre à la zone et de la dynamique en cours sur zone (crise humanitaire).</p>	<p>Les Communautés, les Jeunes et les Femmes en particulier réduisent leur Vulnérabilité Socio-économique et sont Capables de Prévenir l'Extrémisme Violent et la Radicalisation.</p>	<p>L'appui des jeunes en situation de reddition en collaboration avec l'UNICEF et la Direction Régionale de l'Action Sociale. La lutte contre la stigmatisation et ses effets induits ainsi que le renforcement de la cohésion sociale à travers des activités de dialogue intercommunautaire. La réhabilitation des infrastructures socioéconomiques communautaires. Mais aussi la formation des jeunes, femmes et l'octroi de subventions comme prévu dans les activités de l'ancien projet.</p>

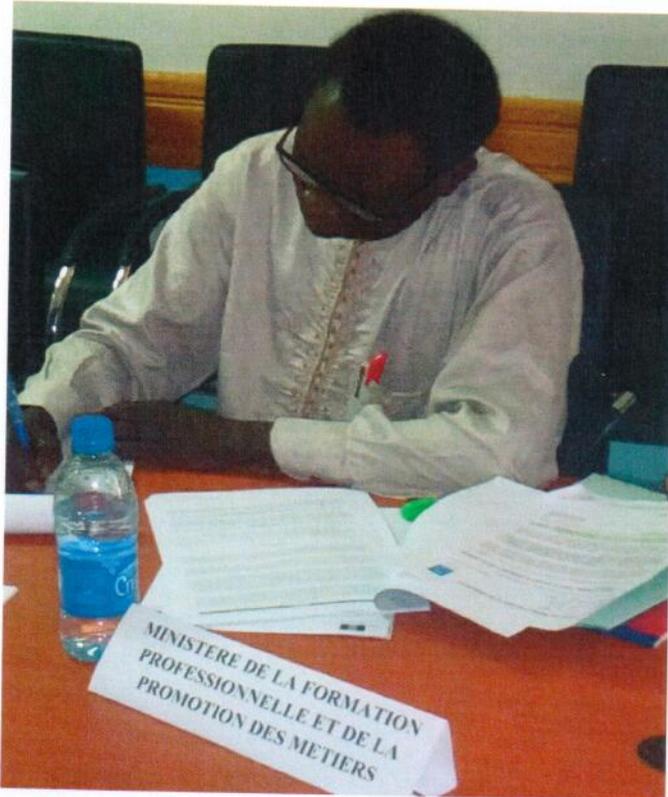


Figure 1 : Participant de la réunion du CTO en séance de travail

III. Echanges et discussions

Les échanges et discussions ont porté essentiellement sur les points suivants :

1. La nécessité de doter le Ministère de la sécurité publique et de l'immigration de tous les documents se référant aux interventions dans le domaine du terrorisme et de la radicalisation ;
2. Travailler en synergie avec les initiatives nationales (ONG, Ministères, etc.) engagées dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ;
3. Coordonner les interventions du PNUD avec celles des autres agences des Nations Unies (OIM, UNICEF) et organisations internationales (GIZ, UE, etc.) ;
4. Prendre en compte les nouvelles données liées à l'évolution du contexte (conflits réfugiés/retournés-populations Hôtes) ;
5. La nécessité d'étendre les interventions à d'autres régions du pays où la radicalisation et l'extrémisme violent sont en incubation ;
6. Impliquer les groupes stratégiques G5 Sahel et la cellule nationale de coordination de la lutte anti-terroriste dans la mise en œuvre du projet ;
7. Étendre la liste des bénéficiaires et populations cibles aux enfants et aux médias ;
8. Prendre en compte de façon transversale cinq dimensions dans les stratégies de mise en œuvre : (psychologique, socio-économique, biophysique, spirituelle et physique) ;
9. S'appuyer sur les expériences et l'ancrage territorial du conseil islamique, des Diocèses via les CDJP et l'EEMET, pour les interventions en faveur des institutions religieuses ;
10. Mettre un accent particulier sur la prévention et la gestion positive des conflits au niveau local, impliquant l'hétérogénéité du corpus social (déplacés/retournés, populations hôtes, jeunes en situation de reddition, allogènes, allochtones, etc.) ;
11. Prendre en compte la résolution 1325 du conseil de sécurité de l'ONU pour la promotion du genre ;
12. La nécessité d'intégrer un pool d'experts et de points focaux des différents ministères pour renforcer la gouvernance du projet et l'assurance qualité des actions ;
13. Mettre un accent particulier sur la ville de N'Djaména lors de la mise en œuvre des activités ;
14. L'appui pour la révision du cadre légal et institutionnel serait difficile à mettre en œuvre sur la durée du projet (un an) ;
15. La prise en compte d'indicateurs sensibles aux genres ;
16. La prise en compte du contexte local et des opportunités d'activités génératrices de revenu pour la formation des jeunes ;
17. La prise en compte de l'assistance juridique des jeunes associés à Boko Haram en plus de l'assistance psycho-sociale et de réinsertion socioéconomique ;
18. Revoir certaines formulations employées dans le-document du Projet.

VI Recommandations

Pour une meilleure gouvernance du projet :

1. Mettre en place un calendrier de rencontre 1fois/trimestre du comité technique opérationnel avec invitation 10 jours à l'avance, pour statuer sur les aspects techniques de la mise en œuvre du projet ;
2. Renforcer le comité de pilotage par des personnes ressources, bénéficiaires directs du projet, experts pour améliorer la supervision du projet ;
3. Impliquer les parties prenantes dans les phases d'élaboration des stratégies de mise en œuvre, d'évaluation et de production du rapport final ;
4. Organiser des visites conjointes sur les zones d'interventions pour apprécier physiquement les réalisations du projet ;
5. Organiser une réunion du comité de pilotage par semestre.

Pour une synergie des interventions sur le terrain :

6. Travailler en étroite collaboration avec les OSC (jeunes, femmes) intervenant sur le terrain dans les différents domaines du projet ;
7. Créer au niveau du Ministère de la Sécurité publique et de l'immigration, une cellule de réflexion composée des point focaux des différents projets implantés au Tchad et qui interviennent dans la lutte anti-terroriste et, relever les défis de cohérence entre Ministères en charge de Sécurité et, en charge de Développement ;
8. Faire un diagnostic participatif des interventions des différentes organisations internationales et nationales intervenant dans la lutte anti-terroriste et élaborer une stratégie partagée et concertée afin d'éviter la duplication des projets similaires.

En somme, le comité a approuvé les modifications et nouvelles orientations apportées aux documents du projet, sous réserve d'intégrer les observations et commentaires des participants. Les prochaines étapes seront le partage du compte rendu de la réunion et des documents intégrant les commentaires des parties prenantes au comité technique.

Commencé à 09 h 30, la réunion a pris fin à 12 h 05.

Fait à N'Djaména, le 10 Février 2017

Le secrétaire de séance

Coulibaly Bakary Shighata
Monitoring –Evaluation & Knowledge Manager
Project against Radicalization
UNDP-CHAD

APPROBATION

Ministère de la Sécurité Publique et de l'immigration

PNUD-Tchad

Nom et prénoms :

Massera Djimadoum

Nom et prénoms :

Laurent Rudasingwa

Titre :

**Secrétaire général du Ministère
de la Sécurité Publique et de
l'Immigration, représentant
Monsieur le Ministre de la
Sécurité Publique et de
l'Immigration.**

Date : *le 14 janvier 2017*

Signature :



Titre :

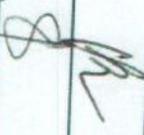
**Conseiller au Programme
PNUD-TCHAD, représentant
Madame Carol Flore Smereczniak,
Directrice Pays PNUD-TCHAD**

Date : *Le 14 février 2017*

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LISTE DE PRESENCE A LA REUNION DU COMITE TECHNIQUE ET OPERATIONNEL DU PROJET LUTTE CONTRE LA RADICALISATION
 AUX SEIN DES POPULATIONS DU 09/02/2017

Numero	Noms et Prénoms	Adresse	Signature
1	RUDASIBROK Louis	PRUD	
2	MASSERA Djimadoun	USDA	
3	Eli Ya Yara	PRUD 66279120 eli.ya.yara@univ-st-paul.fr	
4	Mme Caroline Dyon-adida	CELINE 66893843 maraline101@yahoo.fr	
5	Dr. Mohamed Nour Adlem Sakine	CSAT (m.our.adlem@univ-st-paul.fr) 66350944	
6	KALANDI Naidandi	DRADT Kalandinaidandi@gmail.com conseiller technique de la justice Yaousofalib@univ-st-paul.fr	
7	Dr. Youssef Ali Mohamed	Yaousofalib@univ-st-paul.fr	
8	Domika Doumont Hibria	ITDH, 66294314 doumont@univ-st-paul.fr	
9	M. M. Zakaria Rousfa	Ministère Français Renseignement Niveau de la Journée Spéciale	
10	PASSALET LAZARI	66289301	
11	EINEM TOMAS	einem@univ-st-paul.fr	
12	Coulibaly B. Shigbator	65881996 bakary.coulibaly@univ-st-paul.fr	
13	Janillo Dumitri	65-91-9190 (Mme Samilla Sidiouga)	
14	R. SHIARI	baheba@univ-st-paul.fr	

15	ATHLETES Base Award	PMUO base award	PMUO base award	PMUO base award
16	Pay Roll	Pay Roll	Pay Roll	Pay Roll
17	Pay Roll	Pay Roll	Pay Roll	Pay Roll
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				